

Jean-Louis-Gabriel Reymond : ou l'insurrection des Boula-papey : suite

Autor(en): **Monnet, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

répartition égale entre enfants de la même famille. On détruit ainsi un capital, c'est vrai, mais le capital n'est pas tout. S'il est heureux de voir l'humanité entière augmenter chaque jour son fonds de réserve, pour le plus grand profit de tous, il ne faut pas pour cela faire fi de la justice et de l'équité. Que la création de la richesse générale suive une marche moins rapide, plutôt que voir des frères pauvres et misérables pour laisser entre les mains d'un seul l'instrument qui pourrait être utilisé par eux tous!

Excusez, chers lecteurs, un article bien long pour les colonnes du *Conteur*; mais le sujet est si vaste qu'il est difficile d'y toucher en quelques mots. Si vous me le permettez, je reviendrai prochainement sur le principal objet du livre dont je parle, l'assurance, que je voudrais pouvoir vous présenter d'une manière aussi simple et aussi attrayante que l'a fait Edmond About. Du reste, vous pourrez toujours vous dédommager de ma prose en lisant About lui-même.

S. C.

Jacob-Louis-Gabriel Reymond,

ou l'insurrection des *Bourla-papay*.

III.

Les paysans continuaient à s'organiser et à former des compagnies, qui n'étaient désignées que par des noms de villages, les insurgés n'ayant pas voulu que leurs noms fussent inscrits dans des rôles. Chaque compagnie avait son payeur général. Plusieurs communes avaient promis 10, 20 et jusqu'à 50 batz par jour, à ceux qui iraient joindre le corps principal réuni à *Tolochenaz*, sous le commandement de Reymond, qui avait pour adjudant un jeune homme de Lausanne, Henri Marcel. Le quartier-général était à *Rionbosson*, campagne à dix minutes de Morges.

Les insurgés avaient presque tous, dans leur poche, le portrait de Reymond, qu'ils appelaient leur général, et portaient des fleurs et des feuilles à leurs chapeaux. Un historien fait remarquer que, par un singulier hasard, plusieurs d'entre eux avaient pris des feuilles d'ellébore au lieu de branches de chêne¹. Reymond, qui était capitaine de la 2^e demi brigade auxiliaire helvétique, et qui était resté au pays pour les recrutements, portait son petit uniforme et la cocarde française à son chapeau.

D'un autre côté, des bandes éparses parcouraient le pays et poursuivaient leur œuvre de destruction dans toutes les archives dont elles pouvaient s'emparer. Elles venaient de brûler celles des châteaux de l'*Isle*, *Mollens*, *Pampigny*, *Grancy*, *Sévery*, *Cottens*, *Vullierens*, etc., et s'étaient livrées à des excès regrettables dans ces deux derniers endroits.

M. C^{***}, dans une lettre adressée de *Cottens* au *Nouvelliste vaudois* du 4^{er} juin 1802, raconte comme suit les scènes qui ont eu lieu dans ce village :

« Le 4 mai, je passai la nuit entière, avec un ami et mon épouse, à veiller et à observer ce qui se passait; le village fut très tranquille; on entendait au loin le

bruit du tambour, des huées, des coups de fusil, mais rien ne troubla la tranquillité publique; seulement on voyait et on entendait beaucoup aller et venir, ce qui ne fit qu'augmenter avec le jour; enfin, environ les cinq heures du matin, arrive au bas du village et près du cabaret une troupe armée de 70 à 80 individus, tambour battant, avec des cris affreux; après s'être arrêtés là pendant près d'une heure, je les entendis s'acheminer en haut le village; je rentre et ferme ma porte; la troupe se range en bataille devant ma maison; l'un d'eux bourre et heurte à force de bras; je lui demande par la fenêtre ce qu'il veut; il m'intime l'ordre d'ouvrir, sous menace d'enfoncer ma porte, comme il dit avoir fait ailleurs. Il était armé d'une hache; je lui ouvre et veut le faire entrer seul; alors toute la troupe force le passage et se jette en tumulte dans les appartements. Celui qui avait porté la parole me demande, *au nom des paysans armés pour la destruction de la féodalité*, de lui livrer mes titres, et sur la réponse que je les ai mis hors de chez moi, en lieu de sûreté, s'élève un cri de fureur dans toute la troupe : *les titres ou ta tête*; je répète que je ne les ai pas, même cri répété : *ta tête ou tes titres*. Je leur répondis que, vu la force majeure, la première était entre leurs mains, mais que les titres ne leur revendraient pas pour cela, puisqu'on ignorait où ils étaient. A ces mots, la rage devint à son comble; tous crient à la fois : *il faut le massacrer*; et au même moment on lève la hache sur ma tête, ainsi que vingt crosses de fusil; d'autres m'appuyaient leurs baïonnettes sur le corps; l'un proposa de me fusiller, pour l'exemple, sur ma terrasse ou devant ma porte; deux opinent pour me pendre, et détachent leurs cravates en place de corde. On me prodigue les épithètes les plus injurieuses; on me traite de voleur, de tyran, de sangsue du peuple.

» Sur ces entrefaites, un de la troupe s'écrie qu'il faut avant tout avoir les titres et ouvrir les appartements et les armoires. On me traîne, on me pousse du bas en haut; la troupe se partage, chacun visite de son côté; la maison retentit de cris et de menaces; ma femme accourt et veut prendre mon parti; un furieux ouvre la fenêtre du corridor, veut la saisir et la jeter dehors; je parviens à la pousser contre sa chambre; cet enragé voyant que sa proie lui échappe, la poursuit et veut lui donner un coup de crosse qui atteint la double porte; il retourne son fusil et lui lance sa baïonnette au moment où elle fermait la porte intérieure, contre laquelle l'arme glissa.

» Tous les papiers qu'on découvrit furent déchirés; mais furieux de ne trouver que de vieux titres, cette troupe recommença à m'accabler d'injures, de menaces, de bourrades; elle délibéra en tumulte sur le parti à prendre et décida d'environner la maison de seringues pour préserver les bâtiments voisins, et de m'y brûler moi, ma famille et mes richesses, ainsi que mes titres qu'ils croyaient y être renfermés. Au milieu de ces débats, quelques voix proposent de me donner 24 heures pour les produire, et on me dicte de suite un engagement sur papier timbré de les livrer aux communes dans 24 heures et d'en faire une renonciation formelle pour moi et les miens; je le fis pour éviter

¹ Plante à laquelle on attribuait autrefois la propriété de guérir la folie.

de plus grands maux. On alla la présenter au chef de la bande, et le porteur revint dire qu'on l'acceptait. »

A Orny, les paysans se livrèrent à des excès non moins déplorables. Leur rassemblement se composait d'au moins 600 hommes armés, 200 femmes et 100 enfants. Les habitants du château, poursuivis à la bayonnette, durent prendre la fuite. Les dégâts commis dans ce château furent évalués à plus de 2000 fr., et les violences des insurgés ne cessèrent qu'à l'arrivée d'une demi-brigade française commandée par le capitaine Binet. Lorsque celui-ci se présenta avec sa troupe à la porte du château, le chef de la bande s'avança vers lui pour lui demander par quels ordres il se trouvait là. « Par les ordres de mon gouvernement, répondit Binet; je viens chasser les pillards et les brigands. » — Dans ce cas, dit le chef des paysans, je vais faire retirer ma troupe; et la retraite eut lieu.

Le lendemain matin, les femmes d'Orny accusèrent leurs maris de lâcheté, se rassemblèrent au nombre de 25, commandées par la femme de l'agent national, s'armèrent de fourches et de bâtons et arrivèrent devant le château, où elles se dédommagèrent, pendant une heure au moins, par toutes sortes d'insultes. De là, elles se rendirent chez un homme du village où elles croyaient que les titres de M. d'Orny étaient cachés; elles menacèrent sa vie et sa maison et ne rentrèrent dans l'ordre que par l'intervention d'un détachement de Français.

(La suite prochainement.)

L. M.

Du costume masculin.

Il serait temps, nous semble-t-il, de mettre une fois en scène les excentricités masculines et ne pas tomber toujours à bras raccourci sur les pauvres femmes, qui, après tout, ne sont pas si blâmables qu'on paraît le croire, car enfin, pour qui prennent-elles tant de peine, à qui cherchent-elles à plaire? Nous vous chargeons, messieurs, de résoudre cette question. Dites-nous aussi ce que vous avez inventé jusqu'ici qui puisse faire croire à quelque vague désir de vous rendre gracieux dans votre extérieur. Sont-ce vos chapeaux dits *colonnes* ou *tuyaux de poêles* qui sauront jamais enchanter de jeunes beautés? Il est vrai que vous en variez fréquemment la forme: les bords sont parfois larges, parfois étroits, le cône plus ou moins évasé; mais comme que votre chapelier s'y prenne, il ne réussira jamais à vous coiffer coquettement avec ces chapeaux-là.

Vous avez cependant montré un certain génie en renonçant aux queues d'hirondelles, indispensables jadis dans toutes les cérémonies. Les lévites ont disparu pour faire place aux redingotes, aux paletots surtout, et réellement la mode d'aujourd'hui n'est point mal. Il serait même à désirer que la versatilité tant reprochée aux dames n'atteignît pas le sexe fort et qu'il conservât son genre de vêtement actuel aussi longtemps que possible. — Il y a quelque vingt ans, on portait de vénérables *garde-habits* ou *propriétaires* qui battaient les talons; c'était très chaud sans doute, mais peu flatteur. Puis on diminua peu à peu cette

prodigalité d'étoffe, tant et si bien, qu'un beau jour on se vit habillé de redingotes microscopiques. Elles furent goûtées pendant un temps assez long, puis on y rajouta petit à petit quelques fils qui les ramenèrent à l'honnête proportion dont nous demandons la durée. Mais venons-en aux excentricités des maîtres de la création. Si les dames leur ont emprunté quelques bribes de leur costume, il nous semble que la réciprocité a été rendue avec usure. Les châles ont fait fureur chez les messieurs; des voiles ou voilettes ont été remarqués sur quelques chapeaux masculins; enfin, nous avons vu de nos yeux un monsieur, fort bien du reste, qui avait emprisonné sa longue barbe rouge dans une résille semblable à celles que portent les dames. — On sait aussi que plusieurs messieurs portent très gracieusement l'ombrelle. — Est-il quelque chose de plus ridicule sous le soleil, qu'un étudiant à crinière léonine, ébouriffée autant que faire se peut, coiffé d'un de ces bibis rouges couvrant à peine le quart de l'édifice chevelu, un lorgnon fiché dans l'œil et un grand châle jeté à la grecque sur une épaule? Jamais, croyons-nous, une femme ne pourra se singulariser autant, proportion gardée. — De tout cela, nous concluons, que les deux sexes se doivent mutuellement une pitié généreuse; peut-être feraient-ils bien de s'entendre pour devenir raisonnables et n'adopter que les usages qui ont quelque peu le sens commun.

S.

Au nombre des demandes de naturalisation adressées dernièrement au Grand Conseil, nous remarquons avec plaisir celle de M. F. Nessler, qui a bien voulu nous favoriser plusieurs fois de sa précieuse collaboration. Français d'origine, depuis vingt-huit ans professeur de littérature allemande à l'académie de Lausanne, M. Nessler a toujours été profondément attaché à notre pays et à ses institutions démocratiques; il était déjà notre compatriote par le cœur. Nous nous félicitons donc aujourd'hui de voir notre patrie vaudoise compter définitivement au nombre des siens un homme aussi honorable et aussi distingué.

Les cerises du Vallon de Gueuroz¹.

II

Les quelques habitants du vallon de Gueuroz sont presque tous bûcherons et floteurs. Dans la famille de Rose-Tonie (c'est ainsi qu'on appelait la femme aux cerises, par corruption pour Rose-Antoinette) on l'était de père en fils. Son beau-père et son mari avaient acquis à ce métier une sorte de réputation. Nul ne connaissait les gorges comme eux; ils en avaient sondé tous les entonnoirs; ils savaient toutes les corniches praticables; une longue expérience les avait instruits de tous les accidents possibles, en sorte qu'aucune difficulté ne les prenait au dépourvu. Ils possédaient à fond, et jusques dans les plus minimes détails, les annales de leur torrent. Depuis 1820, ils avaient été l'un et l'autre de toutes les *flottées*; le père avait débuté à l'âge de dix-sept ans, en 1789, et les souvenirs de l'aïeul, mille fois répétés dans les longues veillées d'hiver, remontaient jusqu'à 1750 environ. Ils pouvaient indiquer, en précisant les dates et les noms propres, les *flottées* qui avaient présenté quelque circonstance remarquable, les victimes qu'avaient faites le torrent, les niveaux

(1) Extrait de: *Les Alpes suisses*, par Eug. Rambert, 1 vol. in-12, prix: 3 fr. 50 cent., chez J. Cherbuliez, libraire à Genève.